

Avocat en ligne ???? je doute....

Par victori, le 09/06/2010 à 11:52

Bonjour,

Comme je n'arrive pas à dénoncer les pratiques de "Google" qui ose présenter un site de cabinet d'avocat en ligne entre 2 sites, eux, sérieux, je dépose ici un message pour prévenir que "xxxxx" ou "xxxxx" qui proposent de répondre gratuitement en 3 clics à une question.

J'étais dans l'urgence, les autres sites rejetaient mon adresse-mail (??????) alors je les ai contactés....D'abord surprise d'entendre une voix "très lointaine", presque inaudible (accent asiatique) je me suis méfiée dés que l'on m'a demandé mon N° de CB avant la question.

Enervée par mes problèmes, je signale fermement au soi-disant "juriste" que je souhaite d'abord poser ma question ! puisque telle était la proposition du site...Il insiste revenant sans cesse sur mon N° de CB en me promettant que juste après, il me mettait en relation avec une avocate "spécialiste" du domaine qui m'intéressait...

Prise par le fait qu'il me fallait de façon URGENTE une réponse, j'ai donné mon N° en précisant que je ne voulais pas d'avocat mais juste poser une question et que si j'avais à faire à une arnaque, j'étais prête à aller très loin...

Enfin...l'avocate à qui je pose ma question..MAIS en même temps, j'appelai d'une autre ligne ma banque qui me signalait qu'un Plvt de 440 Dollar était en train de se faire...

J'ai eu le bon réflexe et j'ai eu la réponse à ma question MAIS ils ont arnaqué bcp de monde. j'en veux bcp à google qui a quand même mis le site en 3ème proposition sur la recherche...fini google, fini tout achat ou transaction via le net...on joue avec la misère des plus démunis, c'est honteux.

Voilà, c'était juste pour raconter et me libérer d'une grosse colère !!!! Merci à ma banque aussi...Faites attention....

Par fabienne034, le 09/06/2010 à 12:36

bonjour,

pour avoir des réponses à des questions tu peux la mettre ici

beaucoup de juristes répondent

ou tu peux aussi aller sur

http://www.fbls.net/jurifrance.htm

une adresse e mail permet de poser une question gratuitement

ta banque est bien elle t'a prévenue vite

pour Google malheureusement ils mettent de préférence en avant de sites dont ils sont actionnaires

Par frog, le 09/06/2010 à 13:20

Un service de qualité est toujours payant. A courir après la gratuité, on se fait inévitablement avoir.

[citation]j'en veux bcp à google qui a quand même mis le site en 3ème proposition sur la recherche... [/citation]

C'est quand même pas google qui a pris la décision de communiquer les 16 chiffres de la CB alors que l'affaire puait à trois kilomètres, pas plus que ce n'est google qui a oublié de vérifier un minimum où on mettait les pieds.

Par victori, le 09/06/2010 à 18:23

Facile de juger pourquoi on donne "bêtement" son N° de carte...Dans l'urgence, la panique totale, c'est vrai qu'on peut faire n'importe quoi sur le moment, (surtout dans un cadre juridique) c'est pour cette raison que j'ai prévenu...et pour cette raison aussi que j'ai eu un moment de lucidité en appelant ma banque EN MEME TEMPS....et qui m'a sauvée sans "à priori"...Libre à vous de défendre Google (surtout si vous y êtes actionnaire) mais visiblement vous ne laissez pas de "droit à l'erreur", pas très empathique votre message mais je n'étais passée par là que pour signaler et non pleurer sur mon sort -lol-...

Merci pour votre aimable réponse,

Bonne fin de journée

Par victori, le 09/06/2010 à 18:44

Merci Fabienne!....je m'en suis bien sortie avec bcp de chance; j'ai bien noté l'adresse proposée...mais je pense que désormais, je consulterai d'abord la liste des avocats de ma ville et....rien de tel qu'un RDV, les yeux dans les yeux, pour sentir et voir à qui on s'adresse vraiment...et à qui on confie son argent!

(Ici, J'ai lu une autre réponse mais cependant loin d'être convaincante par la petitesse des arguments ; elle me notifiait que tout se payait ! -Bah, bien sûr !!!- et que pauvre google devait manger aussi......

Merci encore de m'avoir renseignée....Peut-être à bientôt, bonne soirée!

Par civ, le 01/01/2013 à 17:06

Bonne année à toutes et à tous et meilleurs vœux

J'ai voulu attirer votre attention sur l'arnaque pour l'aide juridique ou le conseil juridique Une question juridique sur le net donne toujours lieu à une arnaque ses arnaqueurs vous attendent les bras ouverts, venus droit de la Tunisie des faux sites juridique poussent sur Internet pour arnaquer les gents qui cherchent une aide ou conseil juridique sur le net . L'arnaque continue pour le conseil juridique avec xxxxx le leadeur de l'arnaque qui fait l'objet de plusieurs plaintes sur le web à travers des nombres sites et des sociétés domiciliés à la même adresse (xxxxx) par un nouveau site xxxxx pour conseil et aide juridique en collaboration avec 2 avocats inscrits ou barreau de paris et avec la même technique d'arnaque « demandez aux clients un N de CB pour la confirmation de rendez-vous ,qui serrant débité instantanément des grands sommes d'argents son le savoir)

Attention a l'arnaque avec le site xxxxx pour conseil juridique et dénoncer le a l'ordre d'avocat de paris « xxxxx ou par mail : xxxxx ou Pour tous type d'arnaque sur des sites en france vous pouvez contacter ces liens:

http://www.economie.gouv.fr/dgccrf/Liste-des-directions-departementales-de-la-protect https://www.internet-

signalement.gouv.fr/PortailWeb/planets/SignalerEtapeAccepter!load.action pour l'arnaque sur le site xxxxx il faut passer par :http://www.interpol.int/Contact-INTERPOL puisque un site a l'étranger

Bougez pour stopper l'arnaque aux victimes

(Le message il est publié sur plusieurs blogs et forums)

Par davisdela, le 20/06/2014 à 21:55

le site avocat-en-ligne.net est un site d'arnaques attention ce ne sont pas des avocats ils sont tunisiens et se font passer par des avocats français!! demandez leur le numero de barreau et ils ne sauront pas vs répondre!! ce sont des voleurs partagez svp jai ete victime sur le site premier sur google : avocat-enligne.net